

LIVRET DE FORMATION

Moniteur Fédéral 2^{ème} degré Enseignant Niveau 4

Nom du stagiaire :

Nom du tuteur :

Nom de la structure :
Tampon



FSGT

14/16 rue Scandicci

95508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 formation@plongee.fsgt.org

<https://plongee-fsgt.org/>

INTRODUCTION

Le présent livret de formation s'inscrit dans la démarche pédagogique portée par la FSGT, fondée sur :

- l'évaluation continue ;
- l'accompagnement tutoré ;
- la progression individualisée ;
- les mises en situation réelles d'activité ;
- l'implication dans le fonctionnement fédéral et associatif.

Il a pour objectifs :

- de structurer le parcours de formation du stagiaire MF2 ;
- d'assurer la cohérence entre formation, accompagnement et certification ;
- d'accompagner les tuteurs et les stagiaires dans le suivi de la progression et des compétences développées ;
- de valoriser les expériences acquises dans les domaines de l'enseignement, de l'organisation, de l'évaluation et de l'animation fédérale ;
- de contribuer à l'harmonisation des pratiques de formation fédérales.

Dans le cadre de l'évaluation continue, la certification s'inscrit dans un parcours global de formation.

La validation progressive des compétences repose sur les situations de formation, les mises en responsabilité et les évaluations réalisées tout au long du cursus.

La certification finale s'appuie sur une évaluation de synthèse permettant d'apprécier la capacité du stagiaire à mobiliser les compétences acquises dans des situations représentatives des prérogatives du niveau visé.

Les stages fédéraux certificatifs constituent des temps privilégiés d'échanges, d'harmonisation des pratiques et, lorsqu'ils comportent une dimension certificative, de mise en œuvre de cette évaluation de synthèse.

Le livret de formation constitue un outil :

- de suivi pédagogique ;
- de traçabilité des expériences et situations de formation ;
- d'accompagnement du stagiaire ;
- d'aide à l'évaluation pour les tuteurs et les jurys ;

Pour les passerelles et équivalences MF2, se reporter aux documents fédéraux en vigueur :

<https://plongee-fsgt.org/passerelles-et-equivalences/>

MF2 FSGT – REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

La formation MF2 FSGT est organisée en référence aux activités, responsabilités et compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de formation de cadres, d'organisation, de direction, d'évaluation et de développement des activités subaquatiques dans le cadre fédéral FSGT.

Le MF2 FSGT intervient dans les domaines suivants :

Fonction 1 — Participer au fonctionnement et au développement des activités fédérales

Le MF2 participe à la vie fédérale et associative ainsi qu'au développement des activités subaquatiques.

À ce titre, il contribue notamment :

- à l'organisation des formations et certifications fédérales ;
- à l'animation et à la coordination des équipes pédagogiques ;
- au fonctionnement des structures fédérales et associatives ;
- à la participation aux commissions, groupes de travail et dispositifs fédéraux ;
- au développement des activités subaquatiques fédérales.

Fonction 2 — Organiser et diriger des stages et dispositifs de formation

Le MF2 conçoit, organise, coordonne et dirige des dispositifs de formation dans le respect :

- de la réglementation en vigueur ;
- des règles fédérales ;
- des principes de prévention et de sécurité.

Il adapte son intervention :

- aux publics concernés ;
- aux objectifs de formation poursuivis ;
- aux conditions de réalisation ;
- à l'environnement et aux contraintes rencontrées.

Il coordonne les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires à la conduite des formations.

Fonction 3 — Former et accompagner des plongeurs et des cadres

Le MF2 conçoit, anime et adapte des situations de formation destinées aux plongeurs, aux guides de palanquée et aux enseignants fédéraux dans l'espace 0-60 m.

Il participe :

- à la formation de futurs enseignants ;
- à la transmission des savoir-faire techniques, théoriques et pédagogiques ;
- à l'accompagnement des stagiaires dans leur progression ;
- à l'analyse des pratiques pédagogiques ;
- au tutorat et à l'accompagnement individualisé des cadres en formation.

Fonction 4 — Évaluer et participer aux dispositifs certificatifs

Le MF2 participe aux dispositifs fédéraux d'évaluation et de certification.

À ce titre, il est amené à :

- observer les pratiquants et les enseignants en situation ;
- évaluer les compétences développées ;
- participer aux stages et jurys fédéraux ;
- contribuer à l'objectivation des validations et certifications ;
- participer à la conception et à l'amélioration des outils d'évaluation.

Compétences générales attendues

Le MF2 doit être capable :

- de maîtriser les techniques de plongée et de sécurité associées ;
- de concevoir, organiser et diriger des dispositifs de formation ;
- de former, accompagner et évaluer des cadres fédéraux ;
- de coordonner des équipes pédagogiques ;
- d'organiser et sécuriser les activités et stages fédéraux ;
- de participer aux dispositifs de certification fédéraux ;
- de contribuer au développement des activités subaquatiques fédérales ;
- de participer à l'amélioration des dispositifs de formation et de certification.

Le présent référentiel est détaillé en annexe du livret afin de faciliter la formation, le tutorat et l'évaluation des compétences.

PARCOURS DE FORMATION ET MODALITÉS DE SUIVI

Entrée en formation

La participation à un stage préliminaire MF2 est obligatoire.

La déclaration d'entrée en formation validée par le tuteur et le président du club doit être transmise au Centre Fédéral avant le stage préliminaire.

Le stage préliminaire constitue une étape d'appropriation des exigences du cursus MF2, des modalités de certification et des fonctions exercées par un formateur de cadres fédéral.

Suivi pédagogique et rôle du tuteur

Le livret de formation est renseigné tout au long du parcours par le tuteur et le stagiaire.

Il constitue un outil :

- de suivi pédagogique ;
- de traçabilité des expériences et situations de formation ;
- d'accompagnement du stagiaire ;
- d'aide à l'évaluation des compétences développées au cours du parcours de formation.

Le parcours de formation doit permettre au stagiaire de développer progressivement les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de MF2.

Le livret de formation est réalisé sous la responsabilité d'un tuteur MF2 FSGT disposant d'une expérience récente de la formation des cadres et des stages fédéraux.

Dans un souci de cohérence pédagogique, il est recommandé que le suivi du stagiaire soit assuré par le même tuteur durant l'ensemble de la formation.

En cas de changement de tuteur, le Centre Fédéral doit en être informé.

Stage en situation de formateur de cadres

Entre le stage préliminaire et le stage fédéral certificatif, le stagiaire réalise un stage en situation de MF2 au sein d'une structure ou d'un dispositif fédéral FSGT.

Cette période doit lui permettre :

- de participer à la formation d'enseignants fédéraux ;
- d'exercer des fonctions d'organisation et de coordination pédagogique ;
- de développer ses compétences d'évaluation et de tutorat ;
- de contribuer à la conduite d'actions de formation fédérales.

Les activités réalisées sont consignées dans le livret de formation.

Présentation à la certification

En fin de parcours, le tuteur formule un avis sur les aptitudes du candidat et atteste, avec le Président du club, que le niveau de compétence atteint permet une présentation à la certification.

La présentation à la certification est conditionnée :

- au respect des exigences du livret de formation ;
- à l'avis favorable du tuteur ;
- à la validation du club support de formation.

Le livret de formation complet doit être présenté au jury lors du stage fédéral certificatif.

La durée de validité du livret est fixée à 36 mois à compter de la déclaration d'entrée en formation.

Une prorogation exceptionnelle peut être accordée par la Commission Formation.

Dispositions générales

Le Centre Fédéral et les organisateurs de stages fédéraux peuvent refuser la présentation d'un candidat ne remplissant pas les conditions définies par le présent livret.

Pour toute difficulté relative au renseignement du livret ou au parcours de formation, les stagiaires et tuteurs peuvent se rapprocher du Centre Fédéral ou des responsables de la Commission Formation.

DECLARATION de FORMATION MF2

Cette déclaration officialise la formation et entérine le tutorat.
Elle doit être envoyée à formation@plongee.fsgt.org pour validation et rapportée dans le
Livret avant le stage préliminaire.

Je, soussigné, le tuteur, déclare
débuter le tutorat de la formation du stagiaire ci-dessous en vue de l'obtention du brevet de
Moniteur Fédéral 2^{ème} degré FSGT.

STAGIAIRE :

Nom : Prénom :
Adresse :
Profession :
Téléphones :
E-mail :
Club :
Nom du Référent départemental :

TUTEUR

Nom : Prénom :
Club :
N°MF2 :
E-mail :
Téléphone :

Date et lieu :

Signature stagiaire

Signature Président club

Signature tuteur

Validation fédérale

Date de réception au centre fédéral :

Pour la Commission Formation
Nom, signature et tampon :

PARTIE I

VOTRE PARCOURS

Nom :

Prénom :

Email :

Tél :

I-1/ Quels **brevets** vous avez obtenus en lien avec votre activité plongée ?

Brevet	Lieu	Année	Pdt du jury

I-2/ Quels sont les **clubs « plongée »** auxquels vous avez adhéré ?

Club (Département)	Année	Fédération	Niveau de plongée	Fonction

Remarques personnelles :

EXPERIENCES ET MOTIVATIONS

I-3/ Quelles sont les **principales motivations** de votre candidature ?

I-4/ Quelle est votre **implication au sein de la FSGT** au niveau local ou national (participation à des commissions de travail, CDA, CFA, interclubs, ...) ?

I-5/ Quelles sont les **formations de « plongeur » ou « d'encadrant »** que vous avez personnellement effectuées ou accompagnées (avant la déclaration) ?

Année	Nombre et Niveau préparé	Description de votre intervention pédagogique

I-6/ Comment caractériseriez-vous votre **démarche pédagogique** ?

I-7/ Combien effectuez-vous de **plongées par an** (depuis ces trois dernières années)?

I-8/ Avez-vous une **pratique particulière** (mélanges, photo, environnement, archéo, profonde, ...) ?

CONNAISSANCES DE LA FSGT

I-9/ Que pensez-vous du cursus de formation de la FSGT ?

I-10/ Avez-vous un projet de développement dans le cadre de la FSGT ?

VOTRE PREPARATION

I-11/ Comment avez-vous abordé votre préparation technique et physique ?

Les interventions ci-dessous sont sous la supervision directe d'un MF2 FSGT éventuellement accompagné d'un formateur de l'équipe pédagogique (MF1 au minimum).

II-1/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de formations « d'Initiateur » E1 (après l'entrée en formation)

[illegible]

Les interventions ci-dessous sont sous la supervision directe d'un MF2 FSGT éventuellement accompagné d'un formateur de l'équipe pédagogique (MF1 au minimum).

II-2/ Situations de formation en responsabilité dans le cadre de **formations pratiques**
« **d'ASPIRANT FEDERAL** » E2 (après l'entrée en formation)

Club et date	Situation de formation réalisée (nombre d'élèves plongeur et E2)	Compétences mobilisées ☐ Organisation ☐ Sécurité ☐ Pédagogie ☐ Evaluation
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		

Les interventions ci-dessous sont sous la supervision directe d'un MF2 FSGT éventuellement accompagné d'un formateur de l'équipe pédagogique (MF1 au minimum).

II-2/ Situations de formation en responsabilité dans le cadre de **formations pratiques**
« d'ASPIRANT FEDERAL » E2 (après l'entrée en formation) – Suite 1

Club et date	Situation de formation réalisée (nombre d'élèves plongeur et E2)	Compétences mobilisées ☐ Organisation ☐ Sécurité ☐ Pédagogie ☐ Evaluation
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		

4_Livret de formation MF2 (2026-07)

Les interventions ci-dessous sont sous la supervision directe d'un MF2 FSGT éventuellement accompagné d'un formateur de l'équipe pédagogique (MF1 au minimum).

II-4/ Situations de formation en responsabilité dans le cadre de **formations pratiques**
« Moniteur Fédéral 1^{er} degré » E3 (après l'entrée en formation)

Club et date	Situation de formation réalisée (nombre d'élèves plongeur et MF1)	Compétences mobilisées ☐ Organisation ☐ Sécurité ☐ Pédagogie ☐ Evaluation
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		

Les interventions ci-dessous sont sous la supervision directe d'un MF2 FSGT éventuellement accompagné d'un formateur de l'équipe pédagogique (MF1 au minimum).

II-4/ Situations de formation en responsabilité dans le cadre de **formations pratiques** « **Moniteur Fédéral 1^{er} degré** » E3 (après l'entrée en formation) – Suite 1

Club et date	Situation de formation réalisée (nombre d'élèves plongeur et MF1)	Compétences mobilisées ☐ Organisation ☐ Sécurité ☐ Pédagogie ☐ Evaluation
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		

Les interventions ci-dessous sont sous la supervision directe d'un MF2 FSGT éventuellement accompagné d'un formateur de l'équipe pédagogique (MF1 au minimum).

II-4/ Situations de formation en responsabilité dans le cadre de **formations pratiques**
« Moniteur Fédéral 1^{er} degré » E3 (après l'entrée en formation) – Suite 2

Club et date	Situation de formation réalisée (nombre d'élèves plongeur et MF1)	Compétences mobilisées ☐ Organisation ☐ Sécurité ☐ Pédagogie ☐ Evaluation
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		

Les interventions ci-dessous sont sous la supervision directe d'un MF2 FSGT éventuellement accompagné d'un formateur de l'équipe pédagogique (MF1 au minimum).

II-5/ Situations de formation en responsabilité dans le cadre de **formations théoriques**
« Moniteur Fédéral 1^{er} degré » E3 (après l'entrée en formation)

Club et date	Situation de formation réalisée (nombre d'élèves plongeur et MF1)	Compétences mobilisées ☐ Organisation (séance) ☐ Pédagogie ☐ Evaluation
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		
(Retour pédagogique / Progression)		

Les interventions ci-dessous sont sous la supervision directe d'un MF2 FSGT éventuellement accompagné d'un formateur de l'équipe pédagogique (MF1 au minimum).

II-5/ Situations de formation en responsabilité dans le cadre de **formations théoriques**
« Moniteur Fédéral 1^{er} degré » E3 (après l'entrée en formation) – Suite 1

Club et date	Situation de formation réalisée <i>(nombre d'élèves plongeur et MF1)</i>	Compétences mobilisées ☐ Organisation (séance) ☐ Pédagogie ☐ Evaluation
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
<i>(Retour pédagogique / Progression)</i>		
<i>(Retour pédagogique / Progression)</i>		
<i>(Retour pédagogique / Progression)</i>		
<i>(Retour pédagogique / Progression)</i>		
<i>(Retour pédagogique / Progression)</i>		
<i>(Retour pédagogique / Progression)</i>		

AVIS DU JURY

A l'issu du stage préliminaire

Nom et prénom du candidat :

Lieu du stage :

Date :

Domaines observés	Avis du jury	favorable	réservé	défavorable
Capacités techniques et physiques				
Capacités pédagogiques de 2 ^{ème} degré				
Capacités organisationnelles et de direction de stage				
Capacités d'évaluation et de certification				
Implication fédérale et associative				

Appréciations générales du jury :

Axes de travail prioritaires :

Avis du jury :

- ☐ Entrée en formation validée
☐ Entrée en formation validée avec recommandations
☐ Avis défavorable

Signatures et tampons des membres du jury :

AVIS DU TUTEUR

En vue de l'inscription au stage final certificatif

Nom et prénom du stagiaire :

Domaines observés	Avis du tuteur	favorable	réservé	défavorable
Capacités techniques et physiques				
Capacités pédagogiques de 2 ^{ème} degré				
Capacités organisationnelles et de direction de stage				
Capacités d'évaluation et de certification				
Implication fédérale et associative				

Remarques et appréciations générales du tuteur :

Signature et tampon du tuteur :

Présentation du candidat par le tuteur en fin de stage pédagogique

Je soussigné

tuteur de stagiaire MF2,

certifie que le niveau de compétence de ce dernier est satisfaisant pour qu'il se présente au stage

fédéral de (Lieu et date) : afin de valider son brevet de

MF2 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

Présentation du candidat par le club du stagiaire

Club :

Nom, Prénom du Président :

certifie que le niveau de compétence et d'investissement associatif de ce dernier est satisfaisant pour
qu'il se présente à un stage fédéral afin de valider son brevet de MF2 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

A joindre au dossier d'inscription après signature.
Une copie doit rester dans le livret de formation.

ANNEXE

Référentiel détaillé d'activités et de compétences du MF2 FSGT

1. Fiche descriptive de l'activité du MF2 FSGT

Cette fiche descriptive détaille les activités, responsabilités et compétences associées aux fonctions exercées par un MF2 FSGT. Elle constitue un support pour la construction des situations de formation, le tutorat et l'évaluation des compétences.

L'activité d'un MF2 FSGT peut se décomposer en 4 fonctions :

- I. Acteur de la vie associative et fédérale ;
- II. Organisateur et directeur de stage ;
- III. Formateur de cadres ;
- IV. Évaluateur et acteur des dispositifs certificatifs.

I – Acteur de la vie associative et fédérale

1-1 Participer à la vie fédérale

- participer aux activités des structures fédérales ;
- contribuer au développement des activités subaquatiques fédérales ;
- participer aux travaux des commissions fédérales ;
- contribuer à l'évolution des dispositifs de formation et de certification ;
- promouvoir les valeurs éducatives, associatives et fédérales de la FSGT.

1-2 Contribuer au développement des activités

- participer à l'organisation des formations et certifications fédérales ;
- contribuer à la coordination des équipes d'encadrement ;
- accompagner le développement des activités subaquatiques ;
- participer à la mise en œuvre des projets fédéraux ;
- contribuer à l'amélioration continue des dispositifs de formation.

II – Organisateur et directeur de stage

2-1 Concevoir et organiser un stage

- élaborer un dispositif de formation cohérent avec les référentiels fédéraux ;
- construire une progression pédagogique adaptée aux objectifs poursuivis ;
- planifier et organiser les différentes séquences du stage ;
- coordonner les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires.

2-2 Coordonner et diriger un stage

- coordonner l'action des formateurs et intervenants ;
- assurer le bon déroulement des activités de formation ;
- adapter l'organisation aux contraintes rencontrées ;
- veiller au respect des règles de sécurité, de réglementation et de certification.

III – Formateur de cadres et de plongeurs

3-1 Concevoir des situations de formation

- concevoir des situations de formation destinées aux enseignants fédéraux ;
- définir des objectifs de progression adaptés aux futurs cadres ;
- construire des situations pédagogiques favorisant l'analyse et l'autonomie ;
- justifier ses choix pédagogiques et organisationnels ;
- concevoir des situations de formation destinées aux plongeurs dans l'espace 0-60 m.

3-2 Conduire des situations de formation

- conduire des formations pratiques et théoriques de deuxième degré ;
- former à la pédagogie de la pratique et à la pédagogie de la théorie ;
- accompagner les enseignants dans leur progression ;
- adapter ses interventions aux situations rencontrées.

3-3 Observer et accompagner la progression

- observer les enseignants en situation ;
- analyser les pratiques pédagogiques ;
- réguler les situations de formation ;
- conduire des débriefings et proposer des axes de progression ;
- accompagner les stagiaires dans leur parcours de formation.

3-4 Conseiller et accompagner les cadres

- assurer des fonctions de tutorat ;
- accompagner les futurs enseignants dans la construction de leur expérience ;
- favoriser l'analyse réflexive des pratiques ;
- contribuer au développement des compétences pédagogiques, techniques et organisationnelles des cadres.

3-5 Faire preuve de maîtrise technique

- démontrer les techniques nécessaires à l'activité ;
- mobiliser les compétences techniques associées aux cursus fédéraux ;
- mettre en œuvre les techniques d'assistance, de sauvetage et de secours ;
- mobiliser ses compétences techniques dans des situations réelles d'activité.

IV – Évaluateur et acteur des dispositifs certificatifs

- participer à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des dispositifs d'évaluation ;
- participer aux jurys et stages finaux certificatifs ;
- observer et évaluer les candidats en situation ;
- analyser les prestations réalisées ;
- conduire des débriefings et formuler des axes de progression ;
- contribuer à l'harmonisation des pratiques d'évaluation ;
- participer à l'amélioration des dispositifs certificatifs fédéraux.

2. Capacités et connaissances nécessaires à l'exercice des fonctions de MF2

A – Capacités physiques et techniques

- maîtriser les savoir-faire techniques nécessaires à la formation des cadres ;
- mobiliser ses compétences techniques dans des situations complexes d'activité ;
- mettre en œuvre les procédures d'assistance, de sauvetage et de secours ;
- démontrer les techniques nécessaires à la formation des enseignants.

B – Capacités pédagogiques

- concevoir, conduire et analyser des situations de formation de deuxième degré ;
- former à la pédagogie de la pratique et à la pédagogie de la théorie ;
- accompagner la progression des futurs enseignants ;
- assurer des fonctions de tutorat ;
- évaluer les compétences développées en situation.

C – Capacités organisationnelles et sécuritaires

- concevoir et coordonner des stages de formation ;
- organiser les activités dans le respect du cadre réglementaire et fédéral ;
- assurer la sécurité des pratiquants et des équipes d'encadrement ;
- coordonner les dispositifs de prévention, d'encadrement et d'évaluation.

D – Culture générale et environnement fédéral

- maîtriser les connaissances théoriques nécessaires à l'activité ;
- connaître l'organisation fédérale, les cursus FSGT et leur articulation ;
- participer à la vie fédérale et au développement des activités subaquatiques ;
- contribuer à l'évolution des dispositifs de formation et de certification.

Attestation de réussite – MF2
Relevé des résultats certificatifs
Demande de carte brevet : FSGT/CMAS ☐ FSGT/ISO ☐

A transmettre à brevet@plongee.fsgt.org après avoir fait une copie à laisser dans le livret. L'instruction de la carte sera effectuée par la commission formation.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (réception carte) :

N° de licence FSGT :Club :

Le candidat a satisfait aux exigences certificatives nécessaires à l'obtention du brevet d'Enseignant niveau IV – Moniteur Fédéral 2^{ème} degré FSGT.

	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Capacités Physiques et Techniques"		
1) 1500m PMT (F/NF --> 0 / 20)	20	
2) Sauvetage mannequin plongée libre (F/NF --> 0 / 20)	20	
3) Remontée gilet 35m et remorquage	10	
4) Descente, stabilisation (VDM) / Test lucidité 50 m	10	
5) Assistance gilet 50 m	10	
Module "Former en Pratique"		
6) Organisation acte d'enseignement 50 m	10	
7) Pédagogie pratique 2°	10	
8) Présentation / Expérience de formation de cadres	10	
9) Pédagogie appliquée	10	
Module "Former en Théorie"		
10) Pédagogie théorique	08	
11) Organiser examen	10	
12) Connaissances d'appui	10	
13) Environnement institutionnel	10	
Module "Direction de stage"		
14) Conception planning stage	10	
15) Coordination stage (Direction stage)	10	
Evaluation certificative de synthèse	10	

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

APTITUDES PREALABLES A LA CANDIDATURE AU STAGE

FEDERAL CERTIFICATIF

*Détail des aptitudes obligatoires que le candidat doit présenter à l'entrée du stage fédéral
certificatif (validité : 9 mois).*

Ces aptitudes préalables doivent être attestées par un MF2 doté d'une licence FSGT validée.

Nom et prénom du stagiaire :

Aptitude A1 : 1500m PMT (cf. épreuve 1)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A2 : sauvetage Mannequin (cf. épreuve 2)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A3 : Enseignement et Technique 50m (cf. épreuves 5 et 6)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A4 : Remontée gilet 35m / remorquage (cf. épreuve 3)

Date :

Tampon et signature :

MODULARITE EN STAGE

Sont modulaires, dans le cadre de réalisation d'un **stage fédéral certificatif** chacun des **modules** (validité : 18 mois).

Nom et prénom du stagiaire :

ATTESTATION FEDERALE DE VALIDATION MODULAIRE	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Capacités Physiques et Techniques"		
1) 1500m PMT (F/NF --> 0 / 20)	20	
2) Sauvetage Mannequin (F/NF --> 0 / 20)	20	
3) Remontée gilet 35m et remorquage	10	
4) Descente, stabilisation (LRE/VDM) / Test lucidité 50 m	10	
5) Assistance gilet 50 m	10	
Date : Stage : Tampons, signatures et commentaires jury :		

ATTESTATION FEDERALE DE VALIDATION MODULAIRE	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Former en Pratique"		
6) Organisation acte d'enseignement 50 m	10	
7) Pédagogie pratique 2°	10	
8) Présentation / Expérience de formation de cadres	10	
9) Pédagogie appliquée	10	
Date : Stage : Tampons, signatures et commentaires jury :		

Nom et prénom du stagiaire :

ATTESTATION FEDERALE DE VALIDATION MODULAIRE	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Former en Théorie"		
10) Pédagogie théorique	08	
11) Organiser examen	10	
12) Connaissances d'appui	10	
13) Environnement institutionnel	10	
Date : Stage : Tampons, signatures et commentaires jury :		

ATTESTATION FEDERALE DE VALIDATION MODULAIRE	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Organiser et sécuriser l'activité"		
14) Conception planning stage	10	
15) Coordination stage (Direction stage)	10	
Date : Stage : Tampons, signatures et commentaires jury :		